

PROGRAMME VOLTAIRE

GUIDE POUR TUTEURS ET TUTRICES (LYCÉE)

Le document ci-présent a été conçu pour vous donner des informations pratiques sur les différents aspects de la fonction de tuteur/-trice au fil de l'année d'échange.

AVANT L'ÉCHANGE

(Rentrée – départ de l'élève français·e en février)

- Préparation de l'élève et de ses parents : sur les plans scolaire, psychologique, interculturel
- Les parents: idées fausses récurrentes

PREMIÈRE PHASE DE L'ÉCHANGE EN ALLEMAGNE

(Mars – fin de l'année scolaire)

- Suivi à distance de l'élève français·e
- Evaluation de l'élève français·e en Allemagne
- Préparation de l'accueil de l'élève allemand·e

DEUXIÈME PHASE DE L'ÉCHANGE EN FRANCE

(Septembre – départ de l'élève allemand·e en février)

- Intégration et suivi de l'élève allemand·e
- Evaluation de l'élève allemand·e
- Soutien et médiation

APRÈS L'ÉCHANGE

- Mise à profit de l'expérience de l'élève

AVANT L'ÉCHANGE

Préparation de l'élève

Vous pouvez aider l'élève participant au programme dans sa préparation à l'échange...

- à l'aide des comptes-rendus et vidéos du programme Voltaire ;
<http://centre-francais.de/programme-voltaire/>
- en évoquant ses attentes et souhaits ;
- en intégrant la préparation au cours d'allemand
 - questions interculturelles
 - différences entre les deux systèmes scolaires

Les parents: idées reçues récurrentes

Il faut absolument que l'enfant allemand·e ait une chambre individuelle.

Dans tous les cas, notre enfant devra redoubler sa seconde.

Notre enfant et l'enfant allemand·e sont assurés par le programme Voltaire / Notre enfant est assuré par la famille allemande...

La famille allemande se chargera de toutes les dépenses pour notre enfant (par exemple les manuels scolaires) sans que nous en discutions auparavant.
Nous ferons de même pour l'enfant allemand·e en France.

Sur le plan scolaire

- Il est important de s'assurer que l'ensemble de l'équipe pédagogique soit informé de la participation de l'élève au programme Voltaire pour qu'elle puisse vous soutenir dans votre rôle spécifique de tuteur/-trice.
- Avant le départ de l'élève français·e en Allemagne, veiller à ce que l'élève soit averti·e des modalités de son passage en classe supérieure et que les formalités nécessaires pour le choix de la filière soient effectuées.
- Si l'élève français·e est absent·e lors d'un trimestre de cours en France, cela ne doit pas pour autant mettre en péril son passage. En Allemagne, il/elle sera scolarisé·e au même titre qu'un·e élève allemand·e.
- Toute surcharge de travail nuit à la bonne intégration de l'élève en Allemagne ; absolument éviter d'imposer une double charge de travail. Un·e camarade de classe peut éventuellement tenir l'élève au courant des sujets traités en France.

!

Il est important pour la réussite de l'échange qu'une relation de confiance s'instaure entre les deux établissements partenaires en France et en Allemagne, notamment en ce qui concerne l'enseignement dispensé, sachant que les méthodes et les contenus d'enseignement ne sont pas en parfaite adéquation.

Sur le plan psychologique

- Quelles attentes et souhaits l'élève a-t-il/elle par rapport au séjour en France ? Y a-t-il des craintes ?
- Préparer l'élève à un échange d'un an : la seconde partie d'accueil en France est tout aussi importante que la première.
Les clés d'une bonne intégration: Communication et attitude active.

Sur le plan interculturel

- Quelles sont les associations par rapport à l'Allemagne et „les Allemands“? Y a-t-il des opinions préconçues / des préjugés ?

LA PREMIÈRE PHASE DE L'ÉCHANGE EN ALLEMAGNE

Suivi à distance de l'élève français·e

- Nous vous invitons à prendre contact dès que possible avec votre homologue allemand·e et de rester en contact (coordonnées dans le courrier ci-joint).
- Garder contact avec l'élève français·e en cas de besoin.

Évaluation de l'élève français·e en Allemagne

Grille d'évaluation des compétences acquises

- Voir formulaire en ligne.
 - Formulaire attestant des progrès réalisés par l'élève et de son comportement pendant le séjour dans l'établissement partenaire.
 - Brefs commentaires rédigés par les différents membres de l'équipe pédagogique et se référant aux matières enseignées.
 - Les notes sont remplacées par des appréciations.
- Attention, certain·e·s élèves n'obtiendront leur évaluation que bien après la fin de l'année scolaire française.
Si l'évaluation devait nécessairement être retournée avant la fin de l'année scolaire française, merci d'en avertir le/la tuteur/-trice allemand·e suffisamment tôt.

Portfolio d'expériences de mobilité pour élèves

S'il/elle le souhaite, l'élève français·e peut également remplir un **Portfolio d'expériences de mobilité** pour rendre compte et valoriser les enseignements suivis et le travail fourni lors du séjour dans l'établissement partenaire.

Grille d'évaluation et Portfolio disponibles ici :

<http://centre-francais.de/programme-voltaire/>

Préparation de l'accueil de l'élève allemand·e

L'équipe pédagogique

- L'ensemble de l'équipe pédagogique doit être conscient de l'enjeu de l'échange et soutenir le/la tuteur/-trice dans son rôle.
- Si l'élève français·e est interne: immanquablement réserver une place d'internat à son/sa correspondant·e.



Nous vous recommandons vivement d'impliquer vos collègues et d'autres élèves dans votre lycée pour ne pas avoir à tout régler seul. Il est important de noter que le lycée, de manière générale, tire aussi profit de l'accueil d'un·e élève étranger/étrangère!

Les autres élèves

- Annoncer l'arrivée de l'élève allemand·e aux autres élèves, leur expliquer le rôle qu'ils ont à jouer dans son intégration.
- Un·e camarade de la classe future de l'élève allemand·e peut être mis·e en charge de son suivi: décharge de l'élève français·e accueillant.

Quel niveau?

- Choisir la classe de l'élève allemand·e en France avant les vacances d'été en contact avec les deux élèves et le/la tuteur/-trice allemand·e.
- Son/sa correspondant·e français·e devra lui avoir expliqué au préalable le fonctionnement des séries et des options.
- Un changement de classe ou de niveau en cours d'année – si l'administration du lycée le permet – s'avère parfois bénéfique.

La même classe ou non?

- Rien n'oblige les deux correspondant·e·s à fréquenter la même classe, ni le même niveau : leur séparation peut faciliter l'intégration du/de la correspondant·e allemand·e au sein de l'établissement.
- Il est fortement déconseillé que plusieurs élèves allemand·e·s soient scolarisé·e·s dans la même classe.
- Il n'est pas judicieux que les élèves allemand·e·s en échange intègrent les classes AbiBac.

LA DEUXIÈME PHASE DE L'ÉCHANGE EN FRANCE

Intégration et suivi de l'élève allemand·e

Dès son arrivée, l'élève allemand·e peut faire connaissance...

- des différentes institutions et acteurs du lycée (chef d'établissement, CPE, CDI, infirmerie, cantine...) ;
- des droits et devoirs de l'élève / du règlement intérieur du lycée ;
- des différences fondamentales entre les systèmes scolaires ;
- d'autres participant·e·s à l'échange lors d'une réunion informelle organisée par le/la tuteur/-trice.

Après une période d'accoutumance...

- l'élève effectue les mêmes devoirs et exercices qu'un·e élève français·e ;
- l'élève peut, si le/la professeur d'allemand le souhaite, aider au cours d'allemand, éventuellement intervenir en tant qu'assistant·e, garder contact avec le/la tuteur/-trice en Allemagne ;
- trouver un équilibre : il ne faut pas que l'élève se sente surchargé·e de travail, mais il ne faut pas non plus qu'il/elle s'ennuie.



Pour l'élève allemand·e, le séjour au lycée français ne doit pas être considéré comme des vacances; néanmoins, en tant qu'élève étranger/étrangère, il/elle a un statut spécial.

L'élève français·e...

- a également une grande responsabilité en tant qu'hôte ;
- devra se rappeler que la seconde phase est aussi importante que la première ; si le retour en France lui demande beaucoup d'implication sur le plan scolaire, il/elle devra expliquer cela à son/sa

- correspondant·e et éventuellement impliquer ses ami·e·s et camarades de classe pour assurer une bonne intégration de l'élève allemand·e ;
- néanmoins, il/elle ne doit pas compléter changer son quotidien.

Evaluation de l'élève allemand·e

- Voir page 4 pour la Grille d'évaluation des compétences acquises et le Portfolio d'expériences de mobilité.
- La grille d'évaluation remplie devra être renvoyée, à la fin du séjour de l'élève allemand·e en France, au/à la tuteur/-trice en Allemagne. L'élève allemand·e en reçoit une copie.

Attestation de scolarité

- L'élève a besoin d'une attestation signée et tamponnée de la part du lycée qui contient les dates exactes de son séjour au lycée. Il n'existe pas de formulaire pour cette attestation.
- Par ailleurs, à l'issue de l'année d'échange, les élèves recevront de la part de la Centrale Voltaire une attestation officielle et bilingue de participation au programme Voltaire.

Médiation

Interlocuteur/-trice

- Le/la tuteur/-trice est un·e interlocuteur/-trice privilégié·e de l'élève allemand·e pendant son séjour en France et également pour l'élève français·e ;
- Les deux élèves doivent pouvoir se confier à vous et donc savoir où et comment ils/elles peuvent vous trouver.

! Attention: Les élèves n'oseront pas toujours aller vers vous de leur propre gré. Il peut s'avérer judicieux de se présenter dès le début et, si possible, d'organiser des entretiens réguliers.

Un·e intermédiaire entre les familles françaises et allemandes

Parfois, les familles s'adresseront à vous...

- en cas de problèmes linguistiques, en cas de question logistiques et organisationnelles (p.ex. manuels scolaires, autres questions par rapport au lycée, santé) ;
- en cas de malentendus et de mésentente: le/la tuteur/-trice en tant que médiateur/-trice neutre et objectif/-ve.

NOS CONSEILS AUX PARTICIPANT·E·S ET À LEURS PARENTS EN CAS DE CONFLIT

- ✓ Parler le plus rapidement possible des difficultés qu'ils/elles rencontrent et ne pas attendre que la situation s'envenime.
- ✓ Parler en premier lieu aux personnes concernées.
- ✓ Envisager ensemble une solution qui convienne à tous.

En cas de conflit, il est souhaitable de parler d'abord séparément aux différentes parties concernées et de discuter de leurs attentes et souhaits. Si cela n'entraîne pas une détente de la situation, il convient souvent d'organiser un...

Entretien de médiation

- Toutes les parties discutent de la situation actuelle et essayent d'identifier le problème à l'aide de la médiation et, le cas échéant, traduction, de la part du /de la tuteur/-trice.
- Chaque partie est amenée à s'exprimer, à présenter son propre point de vue de la situation, et à décrire ses sentiments, attentes et questions.
- Veiller à créer une situation équilibrée : éviter de s'allier contre l'élève allemand·e.
- Il est déconseillé de cacher les difficultés rencontrées à l'une des parties concernées et d'agir sans la consulter : rupture possible de la confiance établie entre les deux familles.

Si aucune solution ne peut être trouvée...

- Si l'élève allemand·e le souhaite, il convient de lui trouver une nouvelle famille d'accueil dans la mesure du possible.
- Deux possibilités principales en concertation avec la Centrale Voltaire :
 - continuation de l'échange avec un·e autre participant·e Voltaire ;
 - continuation de l'échange dans une famille sur place prête à accueillir un·e élève.

Suivi des élèves et leurs parents également...

- par la Centrale Voltaire : coordinatrices expérimentées bilingues, joignables régulièrement par téléphone ;
- par les parrains/marraines Voltaire : ancien·ne·s participant·es prêt·e·s à conseiller et aider les générations futures ;
- à l'aide du livret „Voltaire en poche“ que les élèves participant ont reçu par courrier en janvier ainsi que des e-mails de suivi réguliers.

APRÈS L'ÉCHANGE – MISE À PROFIT DE L'EXPÉRIENCE DE L'ÉLÈVE

Suivi de l'élève; mise à profit de son expérience

Le/la tuteur/-trice...

- se tient disponible pour parler à l'élève du déroulement de son échange ;
- encadre l'élève en cas d'éventuels problèmes de réintégration ;
- peut mettre à profit l'expérience de l'élève dans le cadre de son cours d'allemand ;
- peut proposer à l'élève d'aider d'autres élèves ayant des problèmes en cours d'allemand.

L'élève...

- est tenu·e d'écrire, dans le cadre du programme Voltaire, deux comptes-rendus d'expérience (l'un après la première partie, l'autre après la deuxième) et à réfléchir ainsi sur son échange ;
- peut faire de la publicité pour l'échange en racontant aux autres élèves son expérience : la publicité la plus efficace et celle qui vient directement des élèves !

Et finalement...

Nous avons conscience que le/la tuteur/-trice s'engage bénévolement et que cela implique une disponibilité qui s'étend au-delà des heures de cours. En tant que tuteur/-trice, vous contribuez activement à la réussite du programme Voltaire, à l'épanouissement personnel et scolaire des élèves, et particulièrement à l'amitié franco-allemande. Nous tenons à vous remercier sincèrement pour cet engagement.

Le/la tuteur/-trice assure un suivi de son élève tout au long de l'échange et accompagnera le/la correspondant·e pendant son séjour en France. Faisant preuve d'ouverture d'esprit et de compréhension, son rôle est de guider et conseiller les deux élèves pour mettre à profit leurs expériences.

CONTACT CENTRALE VOLTAIRE

La Centrale Voltaire contacte régulièrement les élèves et parents participants pour les accompagner dans les moments-clés de l'échange et assurer un suivi interculturel. Elle se tient bien entendu à la disposition des tuteurs/-trices.

**Centrale Voltaire
Centre Français de Berlin**
Müllerstraße 74 - 13349 Berlin - Allemagne

Horaires de permanence téléphonique:

Lun, Mer, Jeu: 10h-12h et 14h-16h
Mar, Ven: 10h-12h

Tél: 01 40 78 18 78

Email: voltaire@centre-francais.de

Internet:

[http://centre-francais.de/
programme-voltaire/faq/](http://centre-francais.de/programme-voltaire/faq/)

> Professeurs & Etablissements scolaires